

Le Scare a tenu son assemblée générale à Cannes

Rodolphe Casso | 17 mai , 2017 à 8:54

Catégorie(s) : A la une, Actualités, Cannes 2017, Cinéma

Tags: Art et Essai, Assemblée générale, Cannes 2017, Scare



Syndicat des Cinémas d'**ART**
de Répertoire et d'**ESSAI**

Le Syndicat des cinémas d'art, de répertoire et d'essai (Scare) a tenu son assemblée générale le 17 mai, à Cannes, dans la salle du Soixantième du Palais des Festivals. En présence du bureau et de l'ensemble du conseil d'administration, Aline Rolland et Stéphane Libs, coprésidents du syndicat, ont dressé le bilan et annoncé les prochaines priorités. Le Scare compte aujourd'hui 318 adhérents, 388 cinémas avec 665 salles inscrites. En trois ans, l'organisme a gagné 62 établissements adhérents pour une centaine d'écrans.

Le rapport moral du Scare, énoncé par Stéphane Libs, s'est emblée orienté vers la défense de l'exception culturelle, *"tissu indépendant garant d'une diversité favorisant la création, stimulant la fréquentation d'un secteur le plus dynamique d'Europe. A ce titre, nous ne pouvons que déplorer cette année la sélection en compétition de films produits et distribués par Netflix. Ces œuvres d'auteurs importants ne pourront être programmés dans nos salles."*

Paris au cœur du débat

Concernant les problèmes plus quotidiens pour ces *"entreprises fragilisées économiquement"*, il a été rappelé que l'accès aux films demeurerait la question centrale *"face au phénomène de multiplication des copies dans les villes-clés qui s'étend aujourd'hui à des villes moins importantes"* mais aussi *"des décisions de programmation et des confirmations de plus en plus tardives, des copies de dernière minute ne permettant pas l'installation et la tenue des films qu'ils méritaient"*. Il a été tout particulièrement question de la situation des cinémas art et essai de la capitale, dont la situation est jugée *"insoutenable"* par le syndicat, où *"la programmation se fait bien souvent au détriment des œuvres et des salles indépendantes, en dépit de toute logique"*. Le Scare rappelle que la difficulté croissante d'accès aux copies pour les indépendants parisiens a déjà été mise en évidence par le CNC en septembre dernier, dans les données de l'Observatoire de la diffusion. Avec les Cinémas indépendants parisiens (CIP) et l'Afcae, le syndicat a par ailleurs saisi la médiatrice du cinéma, Laurence Franceschini, à ce sujet, en souhaitant des mesures efficaces et pérennes. Le Scare attend aussi les observations du groupe de travail associant le CNC, la Mission Cinéma de la ville de Paris, la région Ile-de-France, ainsi que la médiatrice. D'autant que, depuis 5 ans, l'effritement des entrées sur le marché parisien serait de 15%, *"preuve que la situation ne profite à personne"*. Aline Rolland ajouta que ce qui se passait à Paris se répercutait en Province : *"Nos ennemis sont les circuits. Ils font la loi pour la programmation. Il n'y a plus de codes de bonne conduite."* Xavier Lardoux, directeur du cinéma au CNC, a par la suite annoncé qu'une réunion aurait lieu le 6 juin sur le sujet, dont l'objectif sera de présenter une photographie du marché parisien, avec de nouveaux éléments statistiques, pour comprendre quels quartiers sont en difficulté, quelles séances sont les plus porteuses, et avoir une vision plus précise du parc. L'enjeu étant d'imaginer collectivement des solutions d'ici la fin de l'année 2017.

Le Scare a par ailleurs remercié la médiatrice du cinéma pour sa récente recommandation sur les mono-écran parue l'été dernier et s'avoue *"impatient de voir aboutir celle concernant les 2 et 3 écrans"*, tout en appelant aussi de ses vœux *"des dispositions spécifiques pour permettre un accès facilité aux copies pour les salles art et essai et des conditions qui leur permette d'exposer correctement la diversité"*.

Reconquête des centre-ville

Le syndicat a rappelé à ses adhérents qu'il était mobilisé pour intervenir si une implantation menaçait leur activité : *"Le cinéma n'est pas le prétexte et le soutien d'activités commerciales de périphéries qui détruisent l'aménagement du territoire et atteignent dans leur rôle social les cinémas indépendants implantés dans les centres des grandes villes ou au cœur des villes de périphéries. C'est un sujet majeur d'urbanisme et un choix de société."* Surtout que, selon le rapport sur la revitalisation commerciale des

centre-ville de l'Inspection générale des finances et du Conseil général de l'environnement et du développement durable, paru en octobre dernier, *"la création d'une grande surface supplémentaire pour 10.000 habitants accroît le risque de sortie d'un petit commerce de proximité deux ans après"*. Un constat qui peut *"sans doute être appliqué au cinéma"*, ajoute Stéphane Libs, puisque *"ouvert 7 jours sur 7, de 9h à minuit, il constitue un élément de valorisation des commerces alentours"*. *"Les salles du Scare tiennent donc un rôle évident dans la reconquête et la dynamisation des centre-ville, pour peu qu'on leur en donne les moyens."* Le Scare cherche donc à mettre ne rapport les municipalités en recherche de repreneurs avec des exploitants intéressés. Le syndicat a rappelé aussi que la formation restait l'une de ses priorités, affirmant qu'il fallait recenser les formations et permettre à tous d'y accéder, précisant : *"Nous avons entrepris les démarches pour inscrire le syndicat parmi les organismes de formation agréés."*

La réforme art et essai

Au sujet de la réforme art et essai, exposée par le CNC le 7 avril dernier, le Scare a salué *"des mesures qui encouragent les plus vertueux"* et *"vont dans le bon sens"*. Mais Stéphane Libs précise : *"Nous avons cependant souhaité une réforme plus ambitieuse pour les salles qui se distinguent par leur engagement dans la diffusion de toute la diversité, avec des séances proportionnées à sa taille et à son environnement, qui proposent des animations, qui entretiennent un rapport spécifique au public et aux œuvres, même si ces salles ont été ciblées à travers la valorisation des labels et le bonus films Recherche."* Le Scare, à l'occasion du rapport Raude, avait manifesté la nécessité d'une extension de l'aide aux salles maintenant une programmation difficile face à la concurrence. Des salles *"garantes de la diversité qui diffusent jusqu'à 300 films par an"*. Frédérique Bredin a assuré de la mise en œuvre de ce chantier par le CNC. Le Scare se dit prêt à y collaborer.

La salle de demain et après VPF

Concernant le récent rapport Dura sur la salle de demain, le syndicat, qui y a contribué, affirme avoir imaginé des pistes : *"Les idées ne manquent pas. Donner les moyens à nos salles d'un maintien au cœur des villes est un préalable."* Là encore, le Scare se met à la disposition des équipes du CNC pour faire émerger des mesures *"qui permettraient à nos salles de se tourner vers l'avenir"*. Un avenir qui, à courts termes, passera par l'échéance de la fin des VPF. Les surcoûts engendrés par la mutation numérique des salles a été rappelée et le syndicat attend *"le plus rapidement possible les conclusions de l'étude menée par le CNC qui dressera (...) un état des lieux objectif et précis des surcoûts et économies supportées par les uns et les autres"*. A ce sujet, Xavier Lardoux a rappelé que, dans le cadre des Assises, l'Inspection générale des affaires culturelles et l'Inspection générale des finances culturelles avaient été missionnées pour établir une évaluation. *"Cette étude est en cours et nous espérons la remise d'un rapport avant le mois de juillet. C'est sur cette base que le CNC entamera une discussion avec les professionnels pour voir s'il y a une suite, ou pas, à donner au texte de la loi de 2010 sur la numérisation des salles."*

De plus, le Scare souhaite que, pour l'après VPF, se perpétue *"la solidarité qui a prévalu jusqu'à présent dans la profession pour éviter de laisser au bord du chemin un bon nombre d'entre nous"*.

Enfin, le syndicat demande une nouvelle fois une révision des taux de retour de TSA en faveur des premières tranches d'exploitation. *"Nous désirons que le chantier soit lancé rapidement sans attendre une revalorisation d'un retour du fond de soutien global à l'exploitation."*

Améliorer les relations exploitants/distributeurs

Pour le rapport d'activité, énoncé par Aline Rolland, le Scare annonce la poursuite de ses actions dans plusieurs domaines. Tout d'abord celui du Groupe du Louxor, créé il y a deux et composé d'une quarantaine d'exploitants et de distributeurs indépendants, issus de tous les syndicats, dans l'objectif de tenter d'améliorer les relations entre les deux professions concernant la programmation. Le groupe a ainsi décidé d'observer les sorties d'un panel des films dans une vingtaine de villes, en se concentrant sur les entrées, le partage des copies, le nombre de séances et la tenue des films. Ensuite, les Ateliers des sorties, organisés en partenariat avec GIE Direct, groupement de distributeurs indépendants, où des distributeurs présentent leurs stratégies de sortie. Des ateliers proposés au Festival de la Rochelle, lors des journées de l'ADRC, au Sommet des Arcs et aux Rencontres cinématographiques de Bretagne. Un atelier sur les réseaux sociaux a également été proposé aux Arcs, puis à Paris en collaboration avec les CIP.

Cartes illimitées

La question des cartes illimitées a aussi été abordée ; le Scare a rappelé que les textes législatifs les encadrant comportaient des *"imprécisions"* quant au mode de rémunération des exploitants garantis, *"conduisant les émetteurs à des interprétations qui pénalisent lourdement les premiers"*. L'intervention conjointe du syndicat, de l'Atcaé, de l'ARP, et des CIP auprès de la ministre de la Culture et de la présidente du CNC a abouti à la ratification d'un texte en conseil des ministres, le 3 mai dernier. *"C'est une grande victoire qui met fin à 15 années d'injustice. Nous remercions le CNC d'avoir pris la mesure du problème, d'avoir porté et fait aboutir cette modification législative."* Une réforme qui sera mise en œuvre dès décembre 2017, a assuré Xavier Lardoux.

Baromètre art et essai

En fin de séance, Eric Marty, de la société ComScore qui dresse le baromètre art et essai mis au point avec le Scare, a révélé quelques chiffres sur l'année 2016. Des données recueillies auprès de 971 cinémas (soit 84% du parc national), soit 2200 écrans (90% du total). Il s'avère que la part de marché des salles A&E étaient de 28,3%, contre 26,4% en 2015, ce qui représente environ 6 millions d'entrées de plus. Considérant qu'au-delà de ce jalon de 28,3% pour un film, la recommandation art et essai a apporté une valeur ajoutée, on constate que, en 2016, ils étaient 85% dans ce cas. La corrélation est donc très nette.

Elections

Le résultat du vote pour le renouvellement partiel du Conseil d'Administration a été annoncé. Ont été élus :

Stéphane LIBS - Le Star, Le Star Saint-Ex, Strasbourg (réélu)
Olivia REGGIANI - Cinéparadis Chartres, Ermitage Fontainebleau
Aline ROLLAND - Cameo, Caméo Saint-Seb Nancy (réélue)
Boris THOMAS - Ciné Saint-Leu, Amiens




Le Conseil d'Administration se compose de :

Christine BEAUCHEMIN-FLOT - Le Select Antony
Martin BIDOUCHE - Le Nouvel Odéon, Le Louxor, Paris
Bruno BOYER - Cinéma du Palais – Créteil
Paul-Marie CLARET - Méliès et Méliès St-François - St Etienne
Sylvain CLOCHARD - Le Concorde - Nantes
Frédérique DUPERRÉ - Le Comoedia - Lyon
Stéphane LIBS - Le Star Starsbourg
Yves MEJEAN - Le Dôme - Albertville; Chantecler - Ugine
Olivia REGGIANI - Cinéparadis Chartres, Ermitage Fontainebleau
Pascal ROBIN - Les 400 Coups Châtellerauld
Aline ROLLAND - Cameo Nancy
Boris THOMAS - Ciné Saint-Leu, Amiens
Michel HUMBERT - Ariel et Palace Metz, Président d'honneur

L'élection des membres du bureau aura lieu lors du prochain Conseil d'Administration le 7 juin.



Sur le même sujet...

-  Cannes 2017 : La Cicae intensifie son action pour l'art et essai dans le monde (7)
-  Cannes 2017 : L'Afcae dévoile son programme (6)
-  Cannes 2017 : L'Afcae dresse son bilan 2016 (6)